

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Band: 9 (1880)

Heft: 4

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

N'oublions pas pourtant que ce sont ces âmes jeunes et naïves qui s'émeuvent le plus facilement et que les premières impressions sont souvent les plus durables.

Un bon livre de lecture, pour le jeune âge nous manquait jusqu'à ce jour.

Je crois en avoir trouvé un, ou plutôt deux, qui sont bien à peu près tout ce qu'on peut demander.

Ces ouvrages sont :

1° Le *Livre de lecture et d'instruction*, pour l'enfant, par G. Bruno, et y faisant suite :

2° Le *Livre de lecture et d'instruction*, pour l'adolescent, par le même.

Ces deux petits volumes contiennent 150 gravures dans le texte. Quelle mine pour des leçons de chose !

Des narrations courtes, naïves, intéressantes, dramatiques quelquefois, faisant toujours ressortir une pensée morale, qui se rapporte aux devoirs du jeune enfant envers Dieu, envers les parents, les frères, le maître, les condisciples, etc. alternant avec des leçons de choses simples et instructives, où tout est passé en revue, depuis ce qui entoure de plus près l'enfant : la maison, les champs, jusqu'aux arts, aux industries, à l'hygiène, à la géographie et aux phénomènes de la nature.

Après chaque leçon suivent des exercices oraux très propres à développer la réflexion et la mémoire.

Mais, quelle variété dans les sujets, dans le ton, dans le style !

Un regret cependant ; car les meilleures choses sont imparfaites, La 3^{me} partie du second volume contient des leçons de choses sur la géographie de la France.

Ne pourrait-on pas s'entendre pour en obtenir une édition adaptée aux écoles catholiques de la Suisse française ?

Les 2 volumes sont en vente à la librairie Baudère à Bulle à 0 fr. 60 cts l'un avec 10 % de remise aux instituteurs. Ils reviennent donc à meilleur compte que les *Lectures élémentaires* et le livre de GUÉRIG. A. M. instit.

Note de la Rédaction. — M. A. M. oublie de faire mention du livre de lecture courante du même auteur intitulé *Francinet* lequel est destiné aux cours supérieurs. C'est un charmant volume de 500 pages renfermant 135 gravures. Nous recommandons cette série d'ouvrages, sinon à l'adoption immédiate par l'autorité supérieure, du moins à l'examen des instituteurs.

CORRESPONDANCES

I

Monsieur le Rédacteur,

La Société helvétique des sciences naturelles a chargé une commission de faire des recherches sur les tremblements de terre, notamment en ce qui concerne le territoire suisse et les contrées avoisinantes.

Pour accomplir sa tâche, cette commission doit chercher à s'assurer le concours de toutes les personnes qui prennent intérêt aux choses de la nature. Les mensurations faites à l'aide d'appareils plus ou moins compliqués ne sont pas la seule chose importante : ce qu'il faut surtout, ce sont des observations *aussi nombreuses que possible* dans la zone où le tremblement de terre s'est fait sentir. La commission s'efforce de combiner les deux choses. D'une part, un certain nombre de stations seront pourvues d'appareils simples et donnant cependant des résultats certains. De l'autre, on a cherché à éveiller l'intérêt et à provoquer la participation du public dans une publication à la fois populaire et scientifique sur les tremblements de terre, leur origine et les recherches y relatives.

M. le professeur Heim de Zurich a bien voulu se charger de rédiger cette publication. Nous nous permettons de vous en faire parvenir ci-joint un exemplaire.

La commission s'adresse à *tous* les amis de la nature de notre patrie, pour les prier de collaborer volontairement à la tâche dont elle s'est chargée. Dans ce but nous prions *tous ceux qui auront ressenti la secousse d'un tremblement de terre*, de bien vouloir en donner communication en quelques lignes à l'un des membres de la commission indiquée ci-dessous. Là-dessus la personne qui aura fait la communication recevra un questionnaire imprimé, renfermant les points sur lesquels il est nécessaire d'être renseigné. Après avoir répondu aux questions on retournera la feuille au membre de la commission de qui on l'avait reçu.

Pour plus de facilité, ainsi que pour obtenir une plus grande certitude dans l'ensemble des observations, nous avons subdivisé le territoire en arrondissements d'observation, répartis entre les membres de la commission. *C'est au membre de la commission préposé aux observations de l'arrondissement où l'on a ressenti un tremblement de terre qu'il faut adresser les communications.*

La répartition a été faite comme suit (dans l'ordre alphabétique) :

- MM. *Amster-Laffon*, professeur à Schaffhouse, pour *Schaffhouse, Thurgovie, le Höhgau* et le *Schwarzwald méridional*.
- R. Billwiller*, chef du bureau météorologique à Zurich, pour *Lucerne, Zoug, Schwytz, Unterwalden* et le *Tessin*.
- Forel*, professeur à Morges, pour *Vaud, Valais* et *Neuchâtel*.
- Forster* professeur, à l'observatoire de Berne, pour *Berne* et *Fribourg*.
- E. Hagenbach-Bischoff*, professeur à Bâle, pour *Bâle, Soleure* et *Argovie*.
- A. Heim*, professeur, à Hottingen, près de Zurich, pour les *Grisons, St-Gall, Appenzel, Glaris, Uri* et *Zurich*.
- Soret*, professeur à Genève, pour *Genève, la Savoie* et les contrées avoisinantes.

La commission se permet d'attirer tout spécialement l'attention du public sur l'écrit dont il est question plus haut : il renferme, outre une explication sur l'origine des tremblements de terre, le questionnaire et *une instruction sur la manière d'observer sans instruments les tremblements de terre*. Cette publication a paru chez M. Benno Schwabe à Bâle; on peut se la procurer en librairie au prix de 50 centimes.

Nous nous permettons, Monsieur, de vous prier de publier cet appel dans votre journal, et de bien vouloir, quand il sera question du tremblement de terre qui aurait eu lieu, en rappeler en peu de mots la teneur à vos lecteurs.

Nous vous serons très reconnaissants de l'appui que vous voudrez ainsi donner à notre entreprise patriotique.

Nous vous prions d'agréer l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Berne et Zurich, en décembre 1879.

La commission pour l'étude des tremblements de terre :

Le Président,

A. FORSTER, professeur.

Le Secrétaire,

A. HEIM, professeur.

II

Monsieur le Rédacteur,

Pour en revenir à l'école du dimanche, je voudrais qu'elle fût à la vie morale et intellectuelle des jeunes filles, ce que le vaccin est à leur corps : un préservatif contre la contagion de tout genre qui les attend au sortir de l'adolescence.

Je ne me fais nullement illusion ces deux heures consacrées à l'éducation de ces jeunes filles sont un bien grand sacrifice que je demande aux régentes et institutrices qui n'ont déjà que le dimanche pour se reposer de leur rudes labeurs ; mais je sais aussi que c'est à des cœurs dévoués que je m'adresse ; elles ne reculeront ni devant la peine ni devant la fatigue qu'une telle tâche leur imposera, car elles savent qu'elles travaillent à la vigne du Père de famille qui ne laisse pas sans récompense ce que l'on entreprend pour sa gloire et le salut des âmes. Plus que tout autre, elles peuvent contribuer à la régénération de la société et au bien public du canton. Et enfin, à l'heure de la mort, à ce moment inévitable pour chacun de nous elles seront heureuses de pouvoir se dire que plusieurs de ces jeunes filles qui se seraient peut-être perdues sans retour, qui auraient été la honte de leur famille et le désespoir de leur mère, sont devenues, grâce à leurs soins, à leur tendre sollicitude, de bonnes et vertueuses mères de famille.

Il n'est pas seulement question d'instruction, mais d'éducation, car cette dernière laisse beaucoup à désirer, surtout dans les communes où il n'y a que des écoles mixtes ; il est un fait incontestable : c'est qu'un homme, si instruit, si habile qu'il puisse être et avec la meilleure volonté du monde, ne réussira jamais sur tous les points dans l'éducation des femmes. Il y aura toujours des lacunes que l'école du dimanche est appelée à combler.

Il me semble que l'on pourrait y admettre les jeunes filles qui viennent de faire ou de renouveler leur première communion, car comme le dit si bien Mgr Dupanloup « Tout change dans l'existence d'une « petite fille à l'époque de sa première communion : c'était une enfant, « elle va devenir une jeune personne.

« C'est alors surtout le moment de lui faire connaître plus à fond, « et combattre plus sérieusement ses défauts. C'est alors qu'il faut « achever de former sa conscience, de toucher son cœur, d'éclairer sa « foi et d'élever sa raison. C'est le moment de s'emparer, par une haute « éducation intellectuelle et chrétienne, de cette *puissance de raison* « *très remarquable chez les jeunes filles de douze à quatorze ans.*

« C'est alors qu'on peut avec fruit leur inspirer l'amour du devoir, « et du sacrifice pour le devoir. L'amour et quelquefois l'enthousiasme, « réfléchi, profond pour tout ce qui est vrai, bon, beau, divin, prend « chez une petite fille de douze à treize ans, l'essor qu'on lui imprime ;

« et si des parents irréfléchis n'exigent pas que cette éducation morale et religieuse se termine à quinze ans, alors précisément qu'elle peut produire et mûrir tous ses plus beaux fruits, si cette grande éducation se continue jusqu'à l'âge décisif, jusqu'à dix-huit ou vingt ans, la jeune fille conservera cet essor toute sa vie. »

Voilà les paroles de Mgr Dupanloup. Or dans nos campagnes peut-on attendre des mères de famille cette prolongation de l'éducation pour leurs filles peut-on même le leur demander ? Beaucoup n'ont pas le temps de s'en occuper et le plus grand nombre en sont incapables parce qu'elles n'ont pas reçu une éducation en rapport avec leur mission.

Il faut donc que les institutrices remédient à ce défaut, qu'elles se dévouent à faire ce que les mères ne savent pas ou ne peuvent pas obtenir. Peut-être même sera-ce dans les parents, chez les mères surtout qu'elles rencontreront le premier et le plus grand obstacle. Mais dès que l'utilité de l'école du dimanche, dès qu'ils voudront bien les sanctionner et les encourager, alors ces écoles ne tarderont pas à prendre un nouvel essor et toutes les institutrices rivaliseront de zèle et d'ardeur pour les introduire dans la localité où elles fonctionnent. Permettez que je vous cite encore ici ce que Mgr Dupanloup écrivait à une religieuse, institutrice dans une bourgade. Si je m'en réfère à ce grand écrivain, c'est que son expérience et son éloquence sont propres à éclairer et à encourager tous ceux qui se vouent à l'éducation.

« Certes, les femmes pauvres qui doivent gagner leur vie à la sueur de leur front, ne sont pas moins précieuses aux yeux de Dieu et aux nôtres que les privilégiées de la fortune ; et vous ne devez pas, ma chère fille, estimer petite la mission que vous avez à remplir auprès d'elles dans vos modestes écoles. Si vous voulez bien remarquer ce que sont dans une nation les familles populaires, et ce qu'est la femme dans ces familles, à quel degré c'est elle, selon qu'elle est bien ou mal élevée, qui les fait ce qu'elles deviennent, bonnes ou mauvaises, vous comprendrez sans peine combien votre humble mission auprès de ces pauvres enfants est grande et importante.

« Un peuple bon, honnête, chrétien, est comme la base granitique d'une nation ; les classes populaires sont les premières et fortes assises sur lesquelles tout repose. De même que, dans les couches profondes du sol, circulent quelquefois de puissants fleuves, qui ne jaillissent pas toujours à la surface, mais promènent partout où ils passent la fécondité et la vie ; de même dans les familles populaires chrétiennes, Dieu a déposé, comme de grands courants, de merveilleux trésors d'humbles vertus, qui sont ce qu'un pays a de plus vital et de plus précieux. Tant que ces trésors se conservent, et que la corruption n'a pas pénétré là, quand même elle aurait déjà entamé les extrémités élevées, les classes riches, rien n'est désespéré pour un pays ; tant que le sang du peuple est sain et pur, il peut, infusé dans les veines du corps social, régénérer encore une société.

« De même que les familles populaires vraiment chrétiennes ont des vertus qui leur sont propres, et qui sont le salut d'un pays, elles ont aussi leur bonheur que Dieu leur dispense au prix même de ces vertus. Pourquoi appelle-t-on, à tort peut-être, les classes riches, classes privilégiées ? La fortune, le luxe, donnent assurément une certaine somme de plaisirs, brillants et bruyants ; mais aussi, quand la vertu n'y est pas, cette fortune produit une égale somme au moins de corruptions, d'abaissements et de souffrances. D'un autre côté, si la pauvreté amène aussi positivement bien des souffrances, et quand la vertu n'y est pas, des corruptions et des abaissements d'un

« autre genre, il est certain cependant que la fortune et le luxe ne sont
« pas indispensables au bonheur. L'homme du peuple, l'ouvrier, le
« paysan qui vit de son travail, ne peut-il pas avoir, n'a-t-il pas aussi,
« quand il est chrétien, ses jouissances, non moins vives, non moins
« profondes ? N'a-t-il pas et à peu de frais, la paix, l'union, la gaiété,
« le contentement ; et ces affections, et ces réunions de famille, les meil-
« leures et les plus douces de toutes ? Combien de fois j'en ai été
« témoin ! soit dans les montagnes de la Savoie, dont je suis originaire
« soit dans les bonnes paroisses de mon diocèse. Non, Dieu ne regarde
« pas seulement aux foyers opulents ; il regarde aussi et s'assied au
« foyer modeste de l'homme de labeur ; et, par une merveilleuse loi de
« compensation, dont lui seul a le secret, il y fait quelquefois germer,
« sous la divine rosée des vertus qui naissent là, une moisson de joies
« modestes et obscures, si vous voulez, mais dont la simplicité et la
« douceur n'ont rien à envier à un bonheur plus fastueux.

« Aimez donc, ma chère fille, ces familles populaires, qui sont les
« couches profondes d'une nation, et comprenez combien, soit pour un
« pays, soit pour ces familles elles-mêmes, il importe que la vertu y
« règne, et par conséquent que la femme, qui en est l'âme, soit élevée,
« bien élevée, et reçoive une éducation aussi bonne que possible ; com-
« prenez-vous à qui est remis le soin de cette éducation, quels grands
« intérêts sont entre vos mains.

« Toutefois, ma chère fille, il faut ici s'expliquer. Quand je demande
« pour la femme d'une humble condition, pour la femme de l'ouvrier,
« du paysan, une éducation aussi bonne que possible, c'est-à-dire une
« éducation à laquelle rien d'essentiel ne manque, j'entends qu'on ne
« perde jamais de vue cette condition même : l'état auquel ces jeunes
« filles sont destinées, ce qu'elles devront être et faire dans la vie, les
« obligations, les devoirs qui leur incomberont, en même temps que
« l'instruction, les vertus qui leur seront nécessaires ; voilà le point de
« vue qui doit tout dominer ici, et qui indique la mesure vraie que
« comporte cette éducation. Or, c'est ce qu'on oublie trop souvent dans
« la pratique, non seulement dans les écoles laïques, mais dans cer-
« taines écoles religieuses elles-mêmes. De là les défauts, les lacunes, et
« parfois aussi, il faut le dire, les superfluités de ces éducations.

(A suivre)

Une institutrice.

III

Du Bas-Valais ce 17 mars 1880.

Les lecteurs du bon *Bulletin pédagogique*, me permettront bien de faire une petite chronique scolaire. Cela apportera une diversion aux lettres assez vives que s'échangent quelques-uns de vos correspondants du Valais. Disons de suite que ces coups de plume ne nuisent en rien aux bons rapports qui existent entre instituteurs et que de ces discussions il résultera toujours quelques lumières et quelques bonnes vérités dites à propos.

Nos cours de répétitions sont terminés à quelques exceptions près. Cette année ils ont été sérieusement visités par Messieurs les Inspecteurs. Le compte-rendu de ces autorités n'a pas encore été publié, mais nous croyons savoir que ces cours s'améliorent sensiblement en ce sens surtout qu'ils ont été tenus de jour partout où cela a été possible. L'ordre et la discipline y gagnent considérablement et les progrès de même.

Les commissions scolaires commencent à sortir de leur apathie et de leur long sommeil ; il en est temps. Sans doute il en est encore

qui se contentent de l'honneur sans s'occuper des obligations qui leur sont imposées ; la faute en est aux Conseils municipaux qui ne composent pas assez bien ces commissions. Nous connaissons des membres de ces commissions qui ne mettent pas les pieds à l'école et ne s'en occupent pas plus que le dernier venu. Ce nombre tant à diminuer, j'aime à le proclamer.

Les écoles primaires n'offrent rien de particulier ni d'assez saillant pour figurer dans ma chronique. L'année dernière le Département de l'Instruction publique a organisé un cours d'arboriculture qui a été suivi par plus de 120 instituteurs. On peut croire que ceux-ci se sont efforcés de donner à leurs élèves de cette année, les utiles et pratiques leçons qu'ils ont reçues eux-mêmes.

Nous croyons savoir que le Département de l'Instruction publique se prépare à nous transmettre les prescriptions fédérales au sujet de l'introduction de la gymnastique.

Les Conférences d'instituteurs sont établies dans tous les arrondissements d'inspection, mais elles fonctionnent de manières très diverses. Les conférences de Sion, Hérens et Sierre sont les mieux notées. Les instituteurs y assistent sauf quelques rares exceptions ; ils ont leur bibliothèque pédagogique ; ils s'acquittent de leurs travaux, de leurs cotisations soit pour la bibliothèque soit pour la Société d'Education. Par contre d'autres arrondissements ne font rien ou presque rien, entre autre l'Entremont et Conthey. Nous ne nous souvenons pas que les rapports lus dans nos réunions générales aient une seule fois fait mention du plus petit travail produit par certains instituteurs de l'un ou l'autre de ces arrondissements et les comptes qu'on entend lire à la même occasion n'accusent pas une plus grande exactitude. Aussi les comptes-rendus annuels du Département de l'Instruction publique signalent-ils chaque année une infériorité marquée et significative dans la tenue et la force des écoles de ces arrondissements.

On discutait dernièrement, dans l'arrondissement occidental, un projet de règlement pour la conférence. Le règlement général des écoles prescrit un règlement intérieur pour chacune d'elles. Il avait été composé conformément à celui de Sion, Sierre et Hérens ; il est pratique, utile et sage tout à la fois et la commission qui l'avait préparé s'attendait à le voir adopter à l'unanimité. Ce fut le contraire qui arriva. Il a été rejeté parce qu'il obligeait les instituteurs, sous peine d'amende, à assister aux conférences, à traiter par écrit les questions proposées. On ne voulut pas non plus de bibliothèque parce que le règlement demandait un franc par an pour l'alimenter !! Bref, la majorité a été hostile à ces réformes qu'on croirait utiles ailleurs, mais qu'ici on a taxé d'exagérées, plutôt parce qu'on aurait été obligé de lire, de travailler et de payer une minime cotisation. A ce sujet il s'est formé deux courants bien caractéristiques que j'appellerai la vieille école lequel a repoussé le projet tandis que la jeune école l'a défermé chaudement. Il nous est pénible de rencontrer dans le corps enseignant des instituteurs systématiquement hostiles à toute amélioration, à tout progrès. On voudrait travailler, avancer et se relever aux yeux de nos confédérés ; mais pour réussir il nous faudrait des ressources et des stimulants. Les stimulants nous les trouverions dans des conférences, dans des réunions bien organisées et travaillant sérieusement. Les bibliothèques nous fourniraient d'autre part de précieux moyens pour l'étude. Eh ! bien, il suffit de quelques mauvaises têtes pour tout entraver, pour tout paralyser. Ce qu'il y a de plus affligeant c'est de voir quelques jeunes régents tout frais émoulus de l'école normale, se refuser aussi à travailler.

La jeune école est sur la brèche depuis la fondation de la Société valaisane d'*Education*. Elle a présidé à sa formation et nous connaissons des instituteurs qui se sont imposés de véritables sacrifices pécuniaires pour cela. Aussi elle ne se déconcerte pas pour si peu. Elle est maintenant ce qu'elle était auparavant, dévouée tout entière à l'enseignement primaire et à tout ce qui s'y rattache. Elle comprend de plus que la Société des Instituteurs et les Conférences sont choses nécessaires dans le temps présent, mais qu'elles demandent pour se soutenir du travail et quelques légers sacrifices. En outre le Valais n'a pas le monopole de ces réunions, elles existent dans tous les états civilisés.

Ma chronique qui devait être brève s'allonge outre mesure et prend des proportions effrayantes; je m'arrête, réservant pour une prochaine fois les autres nouvelles scolaires que je voulais vous adresser.

Agrérez, Monsieur le Rédacteur, etc.

M

IV

Bas-Valais, le 19 mars 1880.

Le 22 janvier, les instituteurs des districts de Monthey et St-Maurice étaient réunis en conférence dans cette dernière localité pour traiter l'importante question : *De l'influence de la religion dans l'enseignement populaire*. Cette question mise à l'étude à une époque où l'on fait à la religion une guerre acharnée produit un singulier contraste avec les prétendues idées modernes et les lois des divers gouvernements qui, poussés par les sociétés secrètes, ne trouvent rien de mieux à faire que de chasser Dieu de l'école, en excluant l'enseignement religieux des programmes officiels. On veut, dit-on, que l'école soit laïque, et que les maîtres ne parlent en aucune façon à leurs élèves de ce lien qu'on appelle religion, qui unit la créature à son Créateur. On veut en un mot déraciner du cœur de l'enfant l'idée de Dieu pour y substituer les idées du jour.

Nos instituteurs, qui sont en général fort attachés à leur religion, ont saisi avec empressement cette occasion pour affirmer hautement leurs principes religieux et la nécessité absolue d'élever l'homme dans des principes religieux et dans la foi de nos pères.

Or comme c'est à l'école que l'homme, le citoyen et le soldat se forment, il est de toute nécessité d'inculquer aux enfants les principes qu'ils devront professer plus tard et qui les dirigeront dans le chemin de la vie. Ah ! que la société serait heureuse si la religion était mieux connue et surtout si elle était mieux pratiquée !

Dans leurs travaux, la plupart des instituteurs ont fait ressortir avec justesse que les élèves sortant de familles qui pratiquent et élèvent religieusement leurs enfants, sont en général des enfants soumis, respectueux, obéissants et faciles à conduire; tandis que les enfants provenant de familles irrégieuses se font remarquer de bonne heure par leur mauvaise conduite et leur indocilité. En effet, si l'enfant a perdu l'idée de Dieu et du devoir qu'est-ce qui pourra le contenir dans le devoir ? Rien, absolument rien, ses mauvais penchants ne feront que se développer avec l'âge. En sorte que ce petit moutard qui était à l'école primaire insubordonné, paresseux et menteur, etc, deviendra plus tard un vagabond, un libertin, en un mot un homme inutile à lui même et encore plus à la société. Voilà en quelques mots les principales idées qui ont été émises et développées dans les divers travaux.

Ce qu'il y a de regrettable dans nos conférences c'est qu'on n'y discute pas assez. Et cela parce que nos instituteurs n'ont en général pas assez lu pour se meubler l'intelligence d'idées. De là aussi naît une certaine

indifférence pour assister aux Conférences et traiter les sujets mis à l'étude. Nous pourrions peut-être trouver plus d'un instituteur qui ne s'est encore jamais donné la peine d'écrire une demi-page sur aucun des sujets traités jusqu'ici. On comprend dès lors que pour ceux-là les conférences n'ont aucun intérêt et qu'ils n'en retirent que bien peu de fruit. Par exemple dans notre dernière conférence nous en avons entendu de ceux qui doutaient de l'utilité d'une bibliothèque de conférence comme on en possède une à Sion, où l'on a déjà réuni près de 300 volumes. On serait parfois tenté de croire que certains instituteurs ont les livres en horreur et qu'ils n'ont embrassé la carrière de l'enseignement que pour des mobiles tout autres que le dévouement à l'avenir matériel et moral de l'enfance.

Je ne puis en finissant qu'encourager vivement les instituteurs dévoués à l'enseignement de persister dans l'idée qu'ils ont de fonder une bibliothèque pour notre conférence. A peu de frais ils auraient l'occasion de se procurer des livres de lecture qui leur font défaut et par là même d'étendre l'horizon de leurs connaissances. Quant à ceux qui n'en voudraient pas profiter, on aurait rien de mieux à faire que de les laisser végéter dans leur isolement intellectuel en attendant que nos autorités communales apprennent à les apprécier selon leurs mérites. R.

CHRONIQUE

URI. — Il paraît que la fréquentation de la classe de rhétorique au collège d'Altdorf est si faible que l'autorité a cru devoir supprimer cette chaire. M. Gisler a été nommé recteur de cet établissement.

BERNE. — M. Bitzius, directeur de l'Instruction publique, et M. Wächli, inspecteur, veulent absolument que les enfants catholiques ne puissent pas assister aux offices de paroisse aux fêtes supprimées par le gouvernement. Dans ce but, il ne craignent pas de violer leurs propres lois et règlements scolaires. Ainsi, il est généralement permis aux commissions scolaires de renvoyer le jour réglementaire de congé, qui est le jeudi, à un autre jour. D'autre part les parents peuvent soustraire leurs enfants à l'obligation d'assister à l'école 6 fois dans un mois, c'est-à-dire 6 demi-journées. Les catholiques se sont crus conséquemment autorisés à user des faveurs de la loi, comme tout autre citoyen, pour pouvoir célébrer les fêtes de leur culte. Mais M. Bitzius s'armant de l'argument du plus fort, leur a prouvé qu'il s'était permis d'user des facilités légales pour une bénichon ou une foire, il n'en était pas de même lorsqu'il s'agit de remplir un devoir de conscience.

ZUG. — D'après le compte-rendu de l'Instruction publique le canton de Zug comptait l'année passée, 63 écoles primaires, 33 écoles de répétition, 30 écoles d'ouvrages manuels, 1 école de perfectionnement, 4 écoles secondaires, 1 école industrielle et 1 gymnase.

•